

Ecole élémentaire
Maurice André

Rue Abbé Noël
77220 Presles en Brie
01 64 25 55 48
ce.0771556y@ac-creteil.fr

ADMISSION au CP à la rentrée prochaine

Afin de scolariser votre enfant dans notre établissement à la rentrée prochaine, il est indispensable de suivre la démarche suivante avant fin juin 2025.

1- Passer en mairie avec :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile
- la photocopie des vaccins (carnet de santé)

Il vous sera alors remis une fiche d'inscription.

2- Téléphoner **au 01 64 25 55 48** pour échanger avec Mme TESSIER, directrice de l'école élémentaire.
(ne pas hésiter à laisser un message avec vos coordonnées sur le répondeur).

Un rendez-vous pourra être convenu, notamment pour les nouvelles familles.

Les documents suivants seront demandés :

- La fiche d'inscription de la mairie
- Un certificat de radiation pour les enfants scolarisés en 2024-2025 dans une autre commune.

Dans certaines écoles, vous ne l'obtiendrez qu'à la fin de l'année scolaire. Si c'est le cas, vous pourrez le déposer dans la boîte à lettres de l'école jusqu'au 9 juillet.